20e ANNÉE, N° 1020 — PARAIT LE SAMEDI — 30 JUILLET 1904

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées ont traite de gré à gré

RÉFORMES FISCALES

Il y a une vérité tellement éclatante, qu'il est impossible de la faire pénétrer dans les cerveaux ; et cette vérité est celle-ci :

« De quelle façon que vous vous y preniez. quelque système que vous adoptiez, que vous imposiez Jacques ou que vous imposiez Pierre, c'est toujours le dernier qui paiera. »

C'est ce qu'on appelle la répercussion ou l'incidence de l'impôt.

Le bon saint Laurent est sur son gril. Retournez-le comme il vous plaira, il n'en grillera pas moins, puisque c'est le feu qu'il faut éteindre et que vous n'éteignez pas le feu.

J'ai reçu ce matin la visite de mon fumiste, et comme je trouvais étonnant que sa note fût plus forte que l'an dernier, il me fit très justement remarquer que c'était la faute de l'impôt.

Car il ne mettait pas en doute que ce ne fût à moi de payer l'aggravation de son impôt.

Il n'y a pas un commerçant, il n'y a pas un industriel, il n'y a pas un propriétaire qui pensent autrement, et ne s'applique à faire payer son impôt par tous consommateur et tout achetenr.

C'est pourquoi toute augmentation d'impôt, ne s'appliquât-elle en apsarence qu'aux riches, doit effrayer les pauvres ; car, en fin de compte, ce seront toujours eux qui paieront.

Je ne connais guère que deux impôts qui frappent réellement ceux-là qu'on veut frapper ; ce sont les impôts sur les successions et sur les inhumations. Ces braves morts sont les seuls qui n'éprouvent pas le besoin de mettre leur charge sur le dos d'un autre. Cela vient sans doute de ce qu'ils n'en sentent pas le poids.

Croyez bien, mes chers contribuables, que vous serez réellement allégés que le jour où diminuera l'on les dépenses.

Le peuple ressemble à une bête de somme qui porte un lourd fardeau. De temps en temps, il vient des gens qui fouillent dans les malles, mettent à droite ce qui se trouvait à gauche et réciproquement, puis, se tournant vers la bête, lui disent : «Tu dois te sentir mieux maintenant ».

Et la bête répond : « C'est extraordinaire. Il me semble que c'est toujours la même chose. »

Quand vous aurez supprimé les portes et fenêtres, et que vous aurez mis à la place un impôt sur le revenu, vous imaginez-vous par hasard que mon propriétaire, qui me fait déjà payer ses portes et fenêtres, hésitera à me faire payer l'impôt sur le revenu ?

Je paierai donc sa part comme il sied , mais, comme on aura imposé mon revenu à moi aussi, et que je n'aurai personne sur qui le reporter, je paierai deux fois plus qu'auparavant. C'est ainsi qu'on m'aura allégé.

J'ai toujours remarqué d'ailleurs, et chacun a pu le remarquer comme moi, que toutes les fois qu'on touche à l'impôt sous prétexte de l'améliorer, on l'empire. Dès qu'il est question de dégrèvement, je tremble, et je me dis : « sûrement, on va encore m'augmenter ». Je parie avec vous, qui que vous soyez, qu'à la première réforme votée vous vous trouverez un peu plus imposé que la veille. Si quelqu'un veut bien tenir mon pari cela me fera plaisir ; car, étant certain de gagner, cela sera toujours autant de rattrapé.

Les Parisiens qui sont bons enfants, et ne plaignent jamais que des choses qui ne leur font pas mal, viennent d'avoir un exemple admirable de cette conséquence. Depuis qu'on a dégrevé les boissons hygiéniques, et que par compensation on a augmenté la taxe sur l'alcool, nous voyons bien tous que nous payons plus cher notre cognac ; mais s'il en est un qui a payé moins cher son vin, qu'il se montre Peut-être l'unique boisson hygiènique est-elle l'eau claire ; mais, comme il y en a pas à Paris, nous ne pourrons guère savoir ce qu'elle coûte.

Toutes vos prétendues réformes de détail n'auront jamais d'autre résultat que le déplacement du mal et par conséquent l'augmentation de son acuité. Je souris en contemplant cette lutte à mains plates contre un taureau qu'on s'obstine à ne pas prendre par les cornes.

Si vous ne voulez pas tout simplement diminuer les dépenses, autant vaut nous ficher la paix. Car je me défie de toutes vos inventions compliquées, qui ressemblent à ces remèdes électriques, dont un médecin plaisant disait :

« Cela ne guérit peut-être pas le malade, mais cela le fait toujours sauter. »

Henry Maret.

Lettre Parisienne

Paris 24 Juillet 1904.

Mon cher *Sisteron-Journal*,

Il fait bien chaud pour écrire ou causer, et si je n'aimais tant mes lecteurs sisteronnais, je resterais dans le farniente le plus complet. Quelle température ! C'est à en devenir fou !

L'autre jour forcée de sortir l'après-midi, je suivais lentement une rue de la banlieue parisienne. Devant moi, une jeune femme marchait tranquillement et à mes côtés un jeune homme élégamment vêtu faisait même chemin.

Tout à coup, la jeune femme pousse un cri et tombe en arrière. On s'empresse ; elle était morte.

Très impressionnée je continue ma route, précédée du jeune homme dont j'ai parlé plus haut. Mais subitement il s'arrête, s'asseoit sur le trottoir, ôte ses souliers, ses chaussettes, remonte son pantalon jusqu'au dessus du genou, puis abandonnant souliers et chaussettes, continue sa route, tranquillement, les pieds nus, les mollets à l'air. Le malheureux était devenu fou.

Avec d'aussi convaincants exemples de l'ardeur néfaste du soleil, la promenade devenait chose peu rassurante et je m'empressai de reprendre le chemin du logis.

A-t-il jamais fait aussi chaud ? Oui, si l'on en croit les statistiques : En 588 les roses fleurirent en décembre, tant la chaleur se prolongea. En 995, les arbres s'enflammèrent ; en l'an 1000 la chaleur fut telle qu'on crut à la fin du monde.

L'été de 1793 fut un des plus singuliers. En mai, le thermomètre descendait encore au dessus de zéro ; en juin, on faisait du feu dans les appartements, mais le 4 juillet, la chaleur commença et fut si excessive pendant le reste du mois que le thermomètre atteignit 39° à l'ombre et 62° au soleil.

31

L'Amante Mystérieuse

PAR

Louis Maurecy

CHAPITRE IX

FIANCÉE ET MAITRESSE

— Je n'eusse jamais cru, en effet, que mademoisslle de Cerny tint assez en dédain l'opinion du monde, pour venir ainsi chez son amant.

— Mademoiselle ! ! !

Tout l'orgueil familial se révélait dans l'intonation qu'Andrée donna à ce simple mot.

Elle était encore avancée et, maintenant. debout au milieu de la pièce, elle se tenait la tête haute, l'œil étincelant, la lèvre dédaigneuse.

Ce n'était plus la douce Andrée, mais la fière demoiselle de Cerny.

— Je ne devrais même pas me donner la peine de vous démentir, continua-t-elle les dents serrées, mais je puis dire bien haut devant vous, comme devant tous, le motif qui m'amène.

Mon frère se bat en duel, aujourd'hui même. M. des Varys est son témoin. Ne pouvant obtenir aucun éclaircissement sur les motifs de ce duel et mourant d'inquiétude, l'amour fraternel m'a entraînée en dehors des convenances, je le reconnais, et je suis venue demander à son ami de faire son possible pour éviter une rencontre dont le résultat m'effraie.

A mesure qu'elle parlait sa voix baissait, et quand elle prononça les derniers mots, des larmes mouillaient ses yeux.

Martha, exaspérée par la lecture de la lettre, n'y prit pas garde.

— Le hasard m,a bien servi, mademoiselle; je désirerais vous voir.

— Me voir ?

— Oui. J'avais à vous parler.

— Qu'avez-vous à me dire ?

— Que je vous hais !

— Pourquoi ?

— Vous m'avez pris le cœur de celui que j'adore.

— Moi !

— Oui ; vous. N'êtes-vous pas la fiancée du baron des Varys ?

— Non

— Vous mentez. Voyez cette lettre. Elle en est la preuve.

Andrée s'avança et des yeux parcourut les lignes.

Quand elle eut fini, elle posa la main sur son cœur :

— Cette lettre me tue ; mais elle m'ouvre le paradis.

Et elle s'evanouit.

Martha était bonne. Quand elle vit l'enfant défaillante, elle eut un sentiment de remords.

Elle se souvint que la lettre parlait d'un duel à mort, et elle comprit le cri de souffrance de la jeune fille.

Elle se pencha vers elle, et, essayant de la soulever, la traîna jusqu'au canapé, où elle l'étendit.

Andrée rouvrit les yeux, mais éclata en sanglots. Sa nervosité ne pouvait supporter ces émotions successives.

D'une main tremblante, elle écarta Martha.

— Je vous en prie, dit-elle, laissez-moi. Ne m'accablez pas, Je ne sais rien... Raoul... mon frère...je deviens folle... Ah ! je suis bien malheureuse !

— Malheureuse ! Quand Raoul vous aime ! Quand, pour vous épouser, il se sépare de moi !

Andrée eut une expression de ravissement :

— Oh ! si c'était vrai...

— Vous l'aimez ?

— Je l'adore !

A son tour Martha eut un sanglot.

— Et moi, moi, croyez-vous que je ne l'aime pas ! que je ne le disputerai pas à votre amour ! Il est ma vie ; croyez-vous que sans lutte je vais accepter la mort !

Après un instant de silence, elle reprit plus calme :

— Raoul vous aime et vous l'aimez. Ma colère, ma haine ne peuvent rien contre vous.. D'ailleurs, je ne sais pas faire du mal... Je ne veux que vous prier... Si vous saviez combien je l'aime, je l'ai aimé, j'ai été heureuse !... Oh ! si vous connaissiez le passé, voue auriez pitié de mes larmes !

Louis Maurecy

(*A Suivre*)

© VILLE DE SISTERON

En 1842, on releva 38° à Paris. Ce fut l'un des plus chauds étés.

En 1849, le thermomètre s'éleva à 41 degrés.

Après la lecture de cette statistique, nous aurions tort vraiment de nous plaindre !

* *

Trouver quelque chose d'intéressant à dire par ces temps de chaleur, est fort difficile. Le cerveau, comme le reste du corps s'abandonne à la paresse On vit béâtement, presque sans penser. C'est pour cela compére, que je me borne à vous envoyer les nouvelles de la sémaine en vous priant d'excuser leur décousu et d'en reporter la faute sur cette température infernale.

MM. les Evêques de Laval et de Dijon, bien qu'appartenant à l'humble troupeau des apôtres du Christ, continuent a faire parler de leurs personnes. Les journaux publient leurs portraits, leurs biographies, leurs correspondances. On reproche à Mr Le Nordez d'être franc-maçon — ce qui n'est pas prouvé — et à Mr Geay d'appeler la supérieure du Carmel « ma bien chère amie » et de lui avoir écrit qu'il ne pouvait vivre loin d'elle.

Jean de Bonnefond, dans le *Journal* accusait Laval de vouloir la mort de ses évêques. Il parait qu'aucun ne peut résister aux intrigues des chatelains du voisinage, demeurés les chouans intransigeants et arriérés du siècle dernier.

Tout cela nous prouve qu'en religion, comme en politique, les intrigants sont maitres du terrain, et que le Vatican, pas plus que la Chambre dss Députés, ne donne asile à des hommes francs et loyaux.

Ce conflit entre la République et la Papauté, qui va en s'enveniment chaque jour, finira par la rupture définitive entre l'Eglise et l'Etat.

On dit aussi que le Pape se propose d'interdire aux congrégations, notamment aux Chartreux de continuer à fabriquer et à vendre des liqueurs alcooliques, dont ils réprouvent en chaire les effets nuisibles.

On ne peut qu'applaudir à cette mesure qui apparait si juste. A défaut d'argent, elle donnera un peu plus de dignité au caractère de ces prêtres qui se faisaient les complices de satan : en exposant, comme lui, les faibles mortels à la tentation.

* *

A Cluses (H-Savoie) la grève qui avait éclaté parmi les ouvriers horlogers s'est terminé de façon tragique. Les fils de M. Crettiez, patron de l'usine, effrayés de voir les grévistes entourer leur maison, ont fait feu par les fenêtres. Il y a eu 3 personnes de tuées et 42 blessées !

Le jour des obsèques des malheureuses victimes, le drapeau rouge a été arborré ici, à la Bourse du travail ainsi qu'une grande banderole portant ces mots : Mort aux assassins !

* *

Le soir même de ce jour, une petite scène bien significative — signe des temps — se produisait dans le tramway qui me ramenait à Paris :

C'était l'heure ou les ouvriers reviennent de leur travail, aussi avaient-ils la majorité dans le modeste véhicule.

Cependant, parmi eux, un monsieur vêtu de noir, ganté de blanc, avait pris place. Le conducteur qui faisait payer les places, se tenait, comme toujours, sur le marche pied de la voiture quand au tournant de la route, un heurt de la voiture le força à faire un pas en avant, à entrer dans la balladeuse.

Aussitôt, le Monsieur de faire la réflexion.

Vous vous appuyez sur moi. je ne paie pas ma place pour être géné.

L'autre s'excusa :

— Mais, monsieur, j'allais tomber !

— Celà ne me regarde pas, fit l'autre insolemment.

Aussitôt de sourdes rumeurs se firent entendre dans la foule ouvrière qui se trouvait là.

De crainte d'une plainte, l'employé du tramway se retira, mais les ouvriers voulurent venger leur camarade.

— Si, ce n'est pas malheureux, d'entendre parler comme ça ! fit l'un d'eux.

Si monsieur ne veut pas être géné, qu'il prenne une voiture, ou qu'il se paie une auto, dit l'autre.

— Cela ne vous regarde pas, fit le *bourgeois* toujours méprisant.

— C'est vrai, Monsieur, mais vraiment on ne serait pas homme, si on pouvait écouter sans bondir, des réflexions aussi inhumaines que les vôtres.

— J'en tremble de colére ! continua l'ouvrier, en s'adressant aux autres.

C'est vrai, ces *bourgeois*, ça se croit tout permis !

Ce mot de *bourgeois* dans le monde des travailleurs équivant à celui *d'aristocrates* chez les Jacobins de 93.

On y sent une haine implaccable.

Impatienté par les réflexions désobligeantes que chacun faisait sur lui, le *Bourgeois* s'emporta.

— Je ne suis pas un fénéant, vous savez, et je ne suis pas un lâche. — Tenez, fit-il, avisant un grand gars de charpentier qui lui faisait vis-à-vis, voulez-vous que nous descendions tous les deux ?

— Pourquoi faire ? répondit l'autre rudement. Pour nous battre ? Nous sommes des travailleurs et non des apaches, et nous n'appartenons pas, comme vous, au monde des *assassins*.

L'homme devint blême.

— Moi, aussi, je suis un travailleur, déclara-t-il.

— A votre façon de traiter les travailleurs, on ne le dirait pas.

— Vous ne feriez pas ce que je fais vous auriez trop peur.

— Et que faites-vous donc ?

— Accompagnez-moi demain matin vous le verrez, répondit l'homme ganté.

— Monsieur est peu-être avaleur de sabre ! dit la voix railleuse d'un étudiant.

— Ou cambrioleur ! dit une autre.

Voyant que la querelle allait durer, sans lui donner le beau rôle, le *bourgeois* se décida à descendre du tramway, après avoir lancé ces paroles destinées à faire une impression profonde.

— Je suis docteur spécialiste de la variole, et je vais demain matin dans le pavillon des isolés.

Mais ses paroles se perdirent dans les cris hostiles dont on saluait son départ, à l'unaminité.

Je le répète, ces querelles qui éclatent partout et sous n'importe quel prétexte, sont un signe des temps.

Un abîme sépare le monde bourgeois du monde travailleur et, l'on se demande avec anxiété, ce que cet abîme engloutira avant d'être comblé.

Mais ça, est l'avenir !

Ami Sisteron, à un temps plus frais !

Votre dévouée

Louis Maurecy

Chronique Locale

ET RÉGIONALE

—o—

SISTERON

Elections. — Malgré les sauts accrobatiques du thermomêtre, la lutte électorale n'est pas chaude, sauf dans le canton de Noyers oú trois candidats : un socialiste, un faux républicain et un réactionnaire essayent de grimper au mat de cocagne du conseil général. Il y aura probablement ballotage à moins que — s'il faut en croire des électeurs bien informés — Hubbard n'arrive au premier tour.

Si nous plaignons les électeurs d'avoir a subir les bonniments, mille fois ressassés des candidats, nous plaignons également ceux-ci d'avoir à faire campagne par cette température sénégalienne.

Chasse. — On annonce que la chasse sera ouverte dans une quizaine de départements du midi le dimanche 14 août.

Les trinitaires. — Les locaux de l'école des filles ne pouvant être prêts à la rentrée des classes, une pétition, signée par un grand nombre de socialistes (!), circule en ville demandant à laisser ouverte pendant un an encore l'Ecole dirigée par les dames trinitaires.

Conseil Municipal. — Il parait qu'au sein de notre conseil, tout ne va pas comme sur des roulettes. Aux deux dernières séances, M. le maire s'est vu dans l'obligation de se couvrir et de prononcer la clôture des débats, et ce, par l'opposition systématique d'un conseiller qui voudrait a lui seul, faire plus de besogne que ce qu'en fit Hercule dans l'exécution de ses douze travaux.

Il serait bien temps que messieurs nos édiles comprennent que leur mandat ne saurait se borner à des discours et discussions interminables, mais a tenir les promesses faites aux électeurs et a s'occuper des intérêts de notre cité, déjà si déshérité, et surtout veiller a ce qu'elle soit dans un état de propreté autre que celui actuel, car avec les fortes chaleurs que nous subissons en ce moment les épidémies sont à craindre. Qu'il nous suffise de signaler que la rougeole sévit à l'école enfantine depuis un mois environ. Qu'attend-on pour l'enrayer ?

Foulaisons. — Depuis quelques jours, les moissons sont terminées et les aires commencent à se garnir de gerbiers qui n'attendent que le moment d'être passés à la batteuse.

L'abondance de ces gerbiers, que nous avons pu apercevoir fait espérer une bonne récolte pour nos cultivateurs si éprouvés par les orages ces temps-ci.

Un heureux gagnant. — Nous enregistrons avec plaisir la bonne nouvelle qui nous parvient de St-Geniez, qui nous apprend que M. Désiré Daumas, de Chardavons vient de gagner 100.000 fr. au dernier tirage de la Ville de Paris, emprunt 1892, avec le n° 549.173.

Voilà, ce qui s'appelle, faire une bonne journée.

Avis

A l'occasion des fêtes patronales, M. H. LATIL, peintre-artificier, rue Droite, Sisteron, informe les municipalités et le public qu'il tient à leur disposition, et installe lui-même tous les articles d'illumination et de décors, ainsi que les feux d'artifices sortants des principales maisons de pyrotechnie, le tout à des prix modérés.

M. Rulland prévient MM. les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **brasserie de la Méditerannée VELTEN.**

SAVON DU CONGO BLANCHEUR DU TEINT.

Musique. — Demain dimanche sur la place de la mairie à 9 heures du soir, la musique des Touristes donnera son concert habituel.

ÉTAT-CIVIL

du 22 au 30 Juillet 1904

NAISSANCES

Paret Arthur-Marin.

MARIAGE

DÉCÈS

Mourès Noëlie-Marguerite-Jeanne 1 an 1|2.
Joly Joseph.
Siard Joseph-Toussaint, 76 ans.
Demoulin Henri-Albert.

A REMETTRE de suite une importante FABRIQUE DE LIQUEURS fondée depuis 1871. Beau matériel, Superbe installation. Prix sacrifié. On se retire après fortune.

S'adresser à M. Louis Albert à Manosque (B. A)

BELLE

BOULANGERIE

à vendre ou à louer de suite

pour cause de santé

Travail : 3 fournées *par jour*

S'adresser à M. **Roman**, *boulanger propriétaire, Rue Saunerie, Sisteron.*

Etude de Me L. BÉQUART

Notaire

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

(Successeur de Me BASSAC.)

Adjudication

VOLONTAIRE

Le **Dimanche 21 Août 1904 à 2 heures après-midi à Mison-aux-Armands**, *dans une salle de la maison d'école, par le ministère de Me* **Béquart**, *notaire à Sisteron, il sera procédé à la*

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés dans la commune de **Mison** *section des* **Armands** *appartenant à Monsieur* **Marius HUGUES.**

DESIGNATION

PREMIER LOT

Terre labourable aux Armands d'une contenance d'environ 48 ares, confrontant du levant Mazan et Tron, du midi Mazan, du couchant la route et du nord Mazan et Fournier.

Mise à prix : **Mille francs.**
ci.....**1000** francs.

DEUXIEME LOT

Terre labourable aux Pierrons, d'une contenance d'environ 41 ares, confrontant Collombon Joseph, au levant et au midi Isnard Eugène.

Mise à prix : **Mille francs.**
ci.....**1000** francs.

TROISIÈME LOT

Labour et vigne au quartier de Jonchières, d'une contenance d'enviaon 8 ares, confrontant du levant Arnaud Joseph, du midi, du couchant et du nord Brignaudy Auguste.

Mise à prix : **Quatre cent cinquante fr.** ci.....**450** francs.

QUATRIÈME LOT

Une **Terre** labourable quartier de Serreborel d'une contenance d'environ 96 ares, confrontant du couchant Monvert Adrien, du midi et du levant chemin et du nord Corréard Stanislas.

Mise à prix : **Quinze-cents cinquante franes.**
ci.....**1550** francs.

CINQUIÈME LOT

Terre labourable au quartier de Serreborel d'une contenance d'environ 13 ares 10 centiares, confrontant du couchant la route, du midi Garcin Hippolyte, du levant Brochier Jean et du nord Garcin David.

Mise à prix : **Six-cents francs.**
ci.....**600** francs.

SIXIEME LOT

Terre labourable au quartier de Serreborel appelé la Côte d'une contenance d'environ 45 ares 10 centiares,

© VILLE DE SISTERON

confrontant du levant Laurent Adrien, du midi Veuve Paul Joseph, du couchant chemin et du nord Monvert Adrien.

Mise à prix : **Quatre cents fr.** ci.....**400** francs.

SEPTIÈME LOT

Terre labourable au quartier de Serreborel d'une contenance d'environ 40 ares 15 centiares, confrontant du levant le chemin, du midi le vendeur, du couchant Brignaudi Auguste et du nord Fournier.

Mise à prix : **Six-cents francs.** ci.....**600** francs.

HUITIÈME LOT

Terre labourable et vague au quartier de Serreborel d'une contenance d'environ 8 ares 7 centiares, confrontant au nord et au levant chemin, du midi et du couchant Adrien Truphémus.

Mise à prix : **Quatre-vint-dix fr.** ci.....**90** francs.

NEUVIÈME LOT

Terre labourable au quartier des Combes d'une contenance d'environ 73 ares, confrontant du levant chemin, du nord chemin, du midi veuve Garcin et du couchant le vendeur ; avec corps de bâtiment comprenant hangar grenier à foin, écurie et droits à l'aire y attenant.

Mise à prix : **Dis-sept cent cinquante francs.** ci.....**1750** francs.

DIXIÈME LOT

Terre labourable, même quartier, d'une contenance d'environ 97 ares 10 centiares, confrontant au levant aire et la maison d'habitation du vendeur, au midi Tron, au couchant Brignaudy Auguste et au nord veuve Garcin ; avec maison d'habitation comprenant remise, écurie, cave, grenier à foin, cuisine, chambres à coucher, composée d'un rez de chaussée, 1e et 2me étages, avec régales et droits à l'aire.

Mise à prix : **Trois mille francs** ci.....**3000** francs.

ONZIÈME LOT

Terre labourable au quartier des Combes d'une contenance de 8 ares, confrontant du couchant chemin et maison du vendeur, du nord, du levant et du midi époux Meisson.

Mise à prix : **Quatre-cents** francs, ci.....**400** francs.

DOUZIÈME LOT

Terre labourable au quartier de Valensibert d'une contenance d'environ 38 ares 50 centiares, confrontant du midi et du couchant chemin, du levant Isnard Daniel et Œuf Victor et du nord Clément Appolinaire.

Mise à prix : **Quinze-cent-cinquante francs** ci.....**1550** francs.

TREIZIÈME LOT

Maison d'habitation au hameau des Contes avec cuisine, chambres à coucher, caves, greniers et écurie, confrantant au levant chemin, au midi Ricard, au nord Veuve Garcin et Monvert, au couchant chemin.

Mise à prix ; **Quatre-cent-cinquante francs.** ci.....**450** francs.

QUATORZIÈME LOT

Corps de **bâtiment** au même hameau avec cuisine, galetas, colombier, loges à porcs, confrontant Monvert Adrien et Tron

Mise à prix : **Quatre-cents fr.** ci.....v.....**400** francs.

QUINZIÈME LOT

Bois taillis à Donrange d'une contenance d'environ 93 ares 60 centiares confrontant du levant chemin, du midi Mascon, du couchant chemin du nord Arnaud Célestin.

Mise à prix : **Onze cent cinquacte** francs. ci.....**1150** frs.

SEIZIÈME LOT

Bois taillis au même quartier, d'une contenance d'environ 72 ares 53 centiares, confrontant du levant chemin, du midi Brignaudy Auguste du couchant chemin et du nord Colombon Napoléon.

Mise à prix : **Six oent cinquante** francs. ci.....**650 fr.**

DIX-SEPTIÉME LOT

Terre bruyère et vague au quartier de Maugras, d'une contenance d'environ 55 ares confrontant, du levant chemin, du midi Truphemus Adrien, du couchant chemin et du nord Doussoulin Louis.

Mise à prix : **Cinq-cent-cinquante francs.**

On peut traiter de gré à gré jusqu'à l'ouverture des enchères.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Béquart** notaire rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :
BÉQUART.

Etude de Me L. BÉQUART
Notaire à Sisteron
Successeur de Me BASSAC

ADJUDICATION
Volontaire

Le **Dimanche sept août** mil-neuf-cent-quatre à **deux** heures après-midi en l'étude et par le ministère de Me **Béquart** notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés appartenant à Monsieur Laurent **Bougerel** propriétaire à Sisteron.

Désignation des immeubles

PREMIER LOT

Propriété en nature de labour et pré au Plan Leydet confrontant du levant chemin, du midi Bardonnenche séparé par canal, du couchant Estellon, du nord chemin, d'une contenance d'environ 80 ares.

Sur cette propriété se trouve érigé un bastidon composé d'une écurie et d'une chambre au-dessus.

Mise à prix : **Quinze-cent fr.** ci.....**1500** francs.

DEUXIÈME LOT

Propriété en nature de labour au Plan Leydet confrontant du levant chemin, du midi Massot séparé par canal, du couchant et du nord vague, d'une contenance d'environ 20 ares.

Mise à prix : **Trois-cents fr.** ci.....**300** francs.

JOUISSANCE IMMÉDIATE

On peut traiter de gré à gré jusqu'à l'ouverture des enchères.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Béquart** notaire rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :
L. BÉQUART

Horlogerie -- Bijouterie -- Orfèvrerie

AUBERT

Rue du Glissoir
(ancienne Maison Ghrestian)
— SISTERON (B.-A.) —

ASSORTIMENT COMPLET DE BIJOUX POUR MARIAGE

Bronzes d'Art et objets de fantaisie pour cadeaux

Réparations très soignées *par M. AUBERT fils, ex-élève diplômé de l'Ecole d'horlogerie de Cluses et Lauréat des ouvriers d'art.*

— **Prix Modérés** —

ESCOMPTE & RECOUVREMENTS
PAIEMENT de COUPONS français et étrangers
Vente et achats de titres au comptant
Avances sur titres et coupons
OUVERTURE de COMPTES-COURANT
Renseignements financiers

Louis MASSOT
PLACE DE LA MAIRIE, **SISTERON**

VINS EN GROS

Grande Baisse de Prix

Bon Vin de Table à 30 fr. l'hecto.

s'adresser M, FIGUIERE, route de Noyers, Sisteron.

ON PORTE A DOMICILE

BULLETIN FINANCIER

Après un nouveau mouvement de faiblesse dès l'ouverture de la séance, le marché a retrouvé, par la suite, des dispositions un peu meilleures.

Notre 3 o/o qui débutait à 97.80, se relève à 97.90. La Caisse achète 32.000 fr. de rente.

Les Fonds étrangers, à l'exception des russes, sont assez bien défendus. L'extèrieure commence à 85.80 et passe à 86.

L'Italien est résistant à 102.80, de même que le Turc Unifié à 86.

Sur les emprunts russes, on constate un recul appréciable. Le 3 o/o 1891 se repplie à 74.65 ; le 1896 à 73.60 ; le 4 o/o 1901 à 92.50. Bon du Trésor 506 fr.

Nos grands établissements de Crédit sont également plus lourds. Néanmoins la Société Générale conserve à 625 fr. un courant satisfaisant d'échanges.

Sur les chemins français, peu de transactions. Le P.-L.-M. vant 1352, le Nord 1731 et l'Orléans 1451.

Mines d'or de plus en plus faibles.

BIBLIOGRAPHIE

Collection E BERNARD

Viennent de paraître dans la *Petite Collection E. Bernard à 0.60*, le no 45, *Une Courtisane sous la Révolution* de L. Latourette et le No 46, *Les Fécondés* de G. Azémar.

Le roman de Louis Latourette, *Une Courtisane sous la Révolution*, reconstitue la vie amoureuse de cette époque tragique, où les hommes attendus par la mort sur les champs de bataille et guettés par la machine à Sanson se précipitaient passionnément à la volupté.

Dans son nouveau livre, *Les Fécondés*, Gaston Azémar, flétrit à nouveau, de sa plume violente, parfois brutale, le triste troupeau des prostituées et particulièrement de celles qui, sous le nom d'artistes, s'exhibent effrontément dans les music-hall. Sous des pseudonymes transparents, on reconnaitra facilement nos demi-mondaines les plus célèbres, et cela rendra plus attachant ce roman vécu.

Ces deux livres, artistement illustrés, ajoutent un nouveau succès à ceux déjà obtenus par cette charmante collection.

En vente, au prix de *soixante centimes*, chez les principaux libraires, aux bibliothèques des gares et chez E. Bernard, éditeur, 29, Quai des Grands-Augustins, Paris.

A VENDRE
FONDS DE CORDONNERIE
S'adresser au gérant du CERCLE de la FRATERNITÉ.

A Louer présentement
CAFÉ NATIONAL
S'adresser au bureau du Journal.

Le Sel **Cérébos** est un aliment précieux pour le cerveau les nerfs et le sang.

Dépôt : Droguerie A. TURIN. Sisteron

On demande un apprenti à l'Imprimerie du Journal.

Franco à l'essai. — Spécimen des
MONTRES et BIJOUX *TRIBAUDEAU*
G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON
livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie, Réparations. *Gratis et Franco Tarif illustr.*
On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement.

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

La grande Marque Française des Desserts Fins.

BISCUITS PERNOT

DIJON-PARIS
LYON-MARSEILLE
BORDEAUX-LILLE
L'ISLE-s/-SORGUE
GENÈVE

(5 Usines).

GRANDS SUCCÈS.

Suprême Pernot
AMANDINE de PROVENCE
FLEUR DES NEIGES
SORBET
SUGAR PERNOT
Le Pjou-Pjou
Madrigal Pernot
PETIT BEURRE GAMIN

DERNIÈRE CRÉATION
SENORITA
CIGARETTE FOURRÉE

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

---

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le Nom DE RICQLÈS

Le gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

SISTERON. — Imprimerie TURIN.

BENEFICES REALISÉS

Pendant le mois de Juin 1904

Opérations de bourse en participation — Méthode ré onnée, 23e année
Groupes de **5000** frs. — **Parts** de **100** fr. — **Bénéfices par groupes de 5000 fr.** — Groupe **Rente** 1201 fr. 15, soit **24.20** pour cent. Groupe **Extérieure** 10 916 fr 55 soit **218,35** ; Groupe **Rio** 824.55 soit **16.50** o/o.

Demandez la preuve ainsi que les résultats obtenus depuis un an, **à la *Dépêche Financière*** (33e Année.)

114, Rue de Provence, PARIS

Brochure Gratuite

Moyen de gagner beaucoup d'argent avec une petite somme.

© VILLE DE SISTERON

Atelier de Peinture et Vitrerie

ASSORTIMENT DE PAPIERS PEINTS
VITRAUX — ENCADREMENTS — DORURE — ENSEIGNES

GIRAUD ALBERT

Place de la Mairie, SISTERON (B-Alpes)

M. GIRAUD à l'honneur d'informer le public, qu'il a acquis le fonds de Peinture de M. BERGES ancienne maison CASSARINI, et que comme par le passé, il s'efforcera de satisfaire les clients qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

ARTICLES POUR MAÇONS, COLLES, PINCEAUX, OCRES, COULEURS ET VERNIS

TRAVAIL SOIGNÉ -- PRIX MODÉRÉS

LIQUIDATION DE PAPIERS PEINTS

MACHINES A COUDRE
« PFAFF et MERIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF** et **MERIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff** et **Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

A L'ÉTOILE DU BONHEUR

Horlogerie - Bijouterie, - Orfèvrerie -

ÉDOUARD TURRIES
Fabricant

Ancienne Maison J. Reynier de Montlaux
66, RUE DROITE, AUX 4 COINS
— SISTERON —

Assortiment complet de Bijoux pour mariage

Bronzes d'Art et d'Objets fantaisie pour Cadeaux

Réparations garanties

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ATELIER DE MARÉCHALERIE

A son commerce déjà étendu, M. **A. Roubaud** vient d'ajouter un important, atelier de **construction** et de **réparations d'instruments et de machines agricoles** ; seul dépositaire dans l'arrondissement de **faucheuses, moissonneuses, lieuses Mac-Cornick, rateaux** à bras et pour cheval, **herses américaines, houes et charrues Brabant, charrues Américaines. charrues défonseuses, charrues vigneronnes**, etc.

On y trouve également un grand assortiment de pièces de rechange pour toutes machines n'importe quelle marque.

La maison garanti toutes les réparations dont elle se charge.

AIMÉ ROUBAUD
Rue Porte-de-Provence, Sisteron

Vêtements tous Faits et sur Mesure

MAISON
A. LATIL, FILS
RUE MERCERIE
SISTERON

P. SOTTANO
SUCCESSEUR

CRAVATES
BONNETERIE
CHEMISES sur MESURE
SPÉCIALITÉS DE COSTUMES POUR DAMES

30 o/o meilleur marché que partout ailleurs

Imprimerie Typographique
A. TURIN

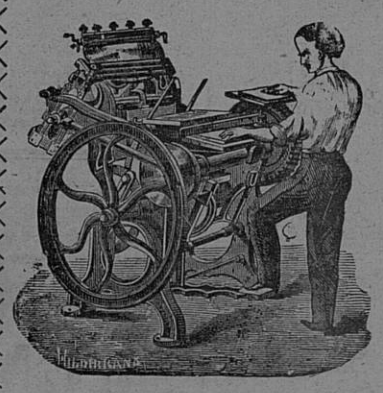

Place de la Mairie
SISTERON

ATELIER DE PEINTURE
— QU PINTO VENDÉ —
HONNORAT AINE

H. LATIL, Successeur

65, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)

M. LATIL, a l'honneur d'informer le public qu'il a acquis le fonds de peinture de *M. Honnorat aîné* et qu'il fera son possible pour contenter sa nombreuse clientèle.

On trouvera chez lui tous les articles de peinture, tels que : Laktino', Ripolin, Vernis, Pinceaux, Colles et tous les articles pour maçon, etc., etc.

— Le tout à des prix modérés —

VITRES - GLACES - PASSE-PARTOUT
ENCADREMENTS EN TOUS GENRES
ENSEIGNES - PAPIERS PEINTS - DORURE

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON